LES SCÈNES DE MUSIQUE ALTERNATIVES DU QUÉBEC

MÉMOIRE DÉPOSÉ PAR LES SCÈNES DE MUSIQUE ALTERNATIVES DU QUÉBEC

Projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030

Dans le cadre des consultations publiques de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

Novembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF
I. INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE
II. LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS : PILIERS DE LA VITALITÉ CULTURELLE MONTRÉALAISE
1. Diversité et accessibilité de l’offre culturelle
2. Contribution à la cohésion sociale et au développement communautaire
3. Laboratoire d’innovation artistique et de soutien aux talents émergents

III. ENJEUX SPÉCIFIQUES DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS
1. Pressions immobilières
2. Conformité réglementaire et complexité administrative
3. Modèle de financement public inadapté aux réalités des lieux de diffusion indépendants

V. RECOMMANDATIONS
1. Mise en place d’un programme de soutien financier pour la diffusion
2. Modernisation des normes de nuisance sonore
3. Adoption du principe d’agent de changement
4. Création d'un modèle d'acquisition communautaire pour les lieux de diffusion indépendants
5. Financement d'une étude d'impact économique, social et culturel des lieux de diffusion indépendants
6. Mise en place d’un projet pilote de médiation pour les conflits entre lieux de diffusion et résidents
7. Partenariats entre les lieux de diffusion indépendants et les Maisons de la culture

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce mémoire, soumis par Les Scènes de Musique Alternatives du Québec (SMAQ), met en lumière l'importance des lieux de diffusion indépendants dans le paysage culturel montréalais et les défis qui menacent leur pérennité. Ces lieux, qui accueillent plus de 80 % des spectacles musicaux professionnels au Québec (SODEC), sont des espaces essentiels pour les artistes locaux, offrant une plateforme unique de visibilité et de développement tout en contribuant activement à l'économie locale et à la vitalité culturelle de Montréal.

Piliers de la vitalité culturelle montréalaise

- Diversité et accessibilité de l'offre culturelle : Face à une augmentation de **60 %** de l'offre de spectacles différents au Québec entre 2004 et 2022, les lieux de diffusion indépendants jouent un rôle de plus en plus crucial en offrant des plateformes adaptées pour accueillir cette diversité grandissante.
- Contribution à la cohésion sociale et au développement communautaire : Véritables centres de vie locale, ces lieux renforcent le tissu social et favorisent l'intégration des nouveaux arrivants.
- Laboratoire d'innovation artistique et de soutien aux talents émergents : Offrant des espaces où les artistes émergents peuvent expérimenter et se connecter à leur public, ces lieux jouent un rôle clé dans le développement des carrières artistiques et le renouvellement des pratiques culturelles.
- Impacts économiques et touristiques : Les lieux de diffusion indépendants, essentiels pour les artistes musicaux dont les concerts représentent jusqu'à **75 %** de leurs revenus, soutiennent également l'économie locale en dynamisant les commerces de proximité.

Les menaces existentielles que font face les lieux de diffusion indépendants montréalais

- Pressions immobilières : Les hausses de loyers allant jusqu'à **30 %** en trois ans mettent en péril l'accès à des espaces abordables pour ces lieux essentiels.
- Conformité réglementaire et complexité administrative : La réglementation actuelle, notamment celle sur le bruit, est inadaptée aux quartiers mixtes, entraînant des fermetures comme celle du cabaret La Tulipe.
- Modèle de financement public inadapté aux réalités des lieux de diffusion indépendants : Ces lieux, bien qu'essentiels pour le dynamisme culturel de Montréal, ne sont pas admissibles au financement du Conseil des arts de Montréal et peinent à accéder aux soutiens publics, notamment celui de la SODEC.

Nos recommandations

1.Mise en place d'un programme de soutien financier pour la diffusion culturelle

Créer un programme adapté aux besoins des lieux de diffusion indépendants afin de soutenir les coûts de diffusion et compenser l'absence d'aide provinciale suffisante.

2.Modernisation des normes de nuisance sonore

Élaborer des seuils de décibels adaptés et augmenter les ressources de la Ville en matière d'acousticien.

3.Adoption du principe d'agent de changement

Ce principe impose au nouvel arrivant, qu'il s'agisse de résidents ou d'un lieu de diffusion, la responsabilité de s'adapter aux conditions préexistantes, notamment par l'insonorisation des nouvelles habitations.

4.Création d'un modèle d'acquisition communautaire pour les lieux de diffusion indépendants

Favoriser l'acquisition de ces espaces par des modèles d'économie sociale inspirés de pratiques internationales.

5.Financement d'une étude d'impact économique, social et culturel

Mesurer de manière récurrente l'apport des lieux de diffusion à la vitalité culturelle et économique montréalaise.

6.Mise en place d'un projet pilote de médiation

Réduire les conflits de voisinage grâce à un programme de médiation proactive basé sur des pratiques internationales reconnues.

7.Partenariats entre les lieux de diffusion indépendants et les Maisons de la culture

Encourager la collaboration pour élargir l'accès à la culture sur tout le territoire montréalais.

INTRODUCTION

Les Scènes de Musique Alternatives du Québec (Les SMAQ) se positionnent comme le porte-parole incontournable des lieux de diffusion indépendants québécois. Créée en 2018, l'association regroupe une **soixantaine de salles de spectacles indépendantes** à travers la province, dont une **quinzaine sur l'île de Montréal**, et formalise un réseau qui, auparavant, était dispersé et sous-représenté. Ce réseau repose sur des valeurs de solidarité, de coopération et de mutualisation, et vise à **professionnaliser** les lieux de diffusion tout en plaidant pour une **distribution équitable des aides gouvernementales** afin de soutenir les **artistes** et d'enrichir l'**offre culturelle**.

Dans le contexte des mutations profondes du paysage culturel québécois, les lieux de diffusion indépendants, souvent de petite taille, ont vu leur fréquentation croître de **80 % entre 2005 et 2015**, malgré une baisse dans les établissements de taille moyenne à grande (OCCQ, 2018). Ce phénomène témoigne de leur importance croissante pour le tissu culturel, renforcée par l'émergence rapide de ces espaces comme plateformes essentielles pour les créateurs locaux. En accueillant plus de **80 % des spectacles de musique professionnelle en salle au Québec** (SODEC), y compris la quasi-totalité des **artistes québécois**, ces lieux jouent un rôle vital dans la **subsistance économique des artistes**, à une époque où les revenus des spectacles constituent leur principale source de revenus.

Malgré leur importance, ces lieux sont souvent exclus des **financements publics**, en raison de **critères d'admissibilité rigides** inadaptés aux **modèles d'affaires atypiques** qu'ils adoptent pour faire face aux contraintes découlant de leur exclusion des mécanismes de financement culturel. Afin d'assurer la pérennité de leur mission culturelle, ils ont développé des stratégies financières autonomes, incluant des activités annexes, comme la restauration, pour soutenir leur **programmation** et offrir une **accessibilité maximale** aux artistes et au public, tout en limitant leurs risques financiers.

Depuis sa création, Les SMAQ catalyse la **solidarité** entre ses membres et **sensibilise** les décideurs publics à l'importance de ces espaces, notamment par des contributions aux projets municipaux, tels que la Politique de la vie nocturne et le PUM 2050. Avec le projet de Politique de développement culturel 2025-2030, Montréal ouvre une nouvelle phase de soutien à la culture. Bien que cette politique vise à promouvoir une culture accessible et bien intégrée, Les SMAQ note plusieurs lacunes en matière de reconnaissance et de soutien des lieux de diffusion indépendants, qui ne sont mentionnés qu'à travers les enjeux de **cohabitation**, alors que leur rôle en termes de **diversité culturelle** et de **vitalité sociale** mérite une plus grande attention.

Ce mémoire expose les **enjeux** et présente des **recommandations** visant à renforcer la politique de soutien aux lieux de diffusion indépendants dans la Politique de développement culturel 2025-2030. Les sections suivantes traiteront de l'importance de ces lieux pour la vitalité culturelle, des défis structurels menaçant leur pérennité, puis des recommandations, telles que la **modernisation des normes de bruit**, l'**adoption du principe d'agent de changement**, des mécanismes de **médiation** et un soutien pour l'**acquisition des lieux de diffusion**. Ces mesures visent à préserver l'identité et le dynamisme culturel de Montréal, et à consolider son statut de métropole où la culture rayonne dans tous ses quartiers.

II. DES PILIERS DE LA VITALITÉ CULTURELLE MONTRÉALAISE

1.DIVERSITÉ ET ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE

Les lieux de diffusion indépendants jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement et la diversification de l'offre artistique montréalaise. Face à une ***augmentation de 60 % de l'offre de spectacles différents entre 2004 et 2022 au Québec*** *(CCMM, 2024), ces lieux sont particulièrement bien positionnés pour répondre à cette tendance d'augmentation et de diversification de l'offre culturelle. En offrant une plateforme aux artistes de tous horizons — qu'ils soient issus de genres et de styles peu représentés dans les grandes institutions culturelles ou des artistes renommés préférant l'intimité de ces espaces à la grandeur d'un théâtre à l'italienne — les lieux de diffusion indépendants favorisent une exploration artistique élargie.*

Adaptabilité et réponse aux besoins culturels diversifiées

Cette adaptabilité permet aux lieux de diffusion indépendants de refléter rapidement les nouvelles tendances culturelles et de répondre aux besoins d'une population de plus en plus **diversifiée** et **segmentée**. En permettant une programmation **flexible** et en accueillant des **expériences culturelles variées,** ces lieux répondent directement aux orientations du projet de Politique de développement culturel 2025-2030, qui visent à favoriser une culture inclusive et accessible, représentative de la diversité des identités montréalaises (Objectifs 1 et 3).

Impact sur la fréquentation et adaptation aux nouvelles tendances

Entre 2005 et 2015, la fréquentation de ces espaces au Québec a augmenté de **80 %** (OCCQ, 2018), un chiffre qui souligne leur impact croissant sur le paysage culturel de la ville. Cette hausse s'inscrit dans le contexte d'une **fragmentation de l'offre culturelle**, qui a entraîné une multiplication des spectacles de plus petite envergure, créant une pression sur les modèles d'affaires traditionnels (CCMM, 2024). Les lieux de diffusion indépendants, par leur **flexibilité** et leur **proximité** avec les communautés locales, sont en mesure de répondre efficacement à cette réalité en proposant des spectacles adaptés aux goûts spécifiques des spectateurs.

Renforcement de l'engagement du public et de la découvrabilité des artistes

En contribuant à la **découvrabilité** des artistes **francophones** et **locaux**, ces lieux renforcent l'engagement du public grâce à des interactions authentiques, transformant les spectateurs occasionnels en participants fidèles. Ils jouent un rôle clé dans le renouvellement constant du public, notamment dans le domaine de la musique live, où ils assurent l'émergence d'une **nouvelle génération de spectateurs.** Ceci est particulièrement important dans un contexte où une baisse de la demande en arts vivants est observée, notamment chez les jeunes, comme l'indique l'étude de la CCMM (2024). Les lieux de diffusion indépendants contribuent ainsi à cultiver un intérêt **durable** pour la **culture d'ici** et soutiennent le développement à long terme de la scène artistique locale.

1.DIVERSITÉ ET ACCESSIBILITÉ DE L’OFFRE CULTURELLE (SUITE)

La culture au cœur des quartiers montréalais

En outre, les lieux de diffusion indépendants sont répartis dans plusieurs quartiers montréalais, offrant un accès **décentralisé** et de **proximité** à la culture. De L’Anjeu Bar Country à Pointe-aux-Trembles, à la Sala Rossa dans le Mile End, jusqu’à Ausgang Plaza dans Rosemont, ces lieux permettent de vivre la culture à échelle humaine dans des environnements accessibles et inclusifs. Cette présence géographique diversifiée soutient directement l’objectif 1 du projet de la politique, qui aspire à faire de la culture un élément structurant du territoire montréalais. Grâce à leur implantation locale, ces lieux renforcent la vitalité des quartiers en offrant des opportunités culturelles de proximité, en dehors des circuits centralisés.

Accessibilité pour les publics diversifiés et tarifs abordables

Ces lieux facilitent également une accessibilité culturelle pour des publics souvent négligés par les grandes institutions, grâce à des **tarifs abordables** et en se positionnant comme des espaces accueillants pour des communautés variées, y compris les jeunes, les communautés marginalisées, et les artistes émergents. Dans un contexte où **les organismes culturels montréalais ont vu leurs dépenses augmenter de 27 % en cinq ans** (CCMM, 2024) et où les prix des billets ont grimpé de **68 % entre 2004 et 2022** (*Ibid.*), les lieux de diffusion indépendants s’efforcent de maintenir des tarifs accessibles malgré les pressions économiques. Contrairement aux spectacles internationaux ou très populaires où les prix atteignent des sommets, les tarifs pour les événements dans ces lieux sont restés relativement stables. Cela leur permet de répondre aux besoins d’un public qui n’est pas prêt à augmenter son budget culturel et dont près de 46 % déclarent avoir réduit ses dépenses en culture ces dernières années (*Ibid.*).

L’inflation ayant augmenté de **19 % au Québec entre 2018 et 2023** (ISQ, 2023), la capacité des consommateurs à allouer davantage de leur budget à la culture demeure limitée, et le prix qu’ils sont prêts à payer pour un billet reste stable, autour de 46 $ en moyenne pour un spectacle de chanson francophone (GTFAS, 2024). Dans ce contexte, les lieux de diffusion indépendants jouent un rôle clé dans la démocratisation de l’accès culturel en proposant une offre artistique de qualité à des prix qui correspondent aux réalités budgétaires des Montréalais, soutenant ainsi l’objectif 3 du projet de la politique, qui valorise une culture accessible et inclusive.

2. CONTRIBUTION À LA COHÉSION SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

*Les lieux de diffusion indépendants vont bien au-delà de leur rôle de salles de spectacle en devenant des **centres de vie communautaire** où se tissent des liens sociaux profonds et durables. En rassemblant les résidents autour **d'expériences artistiques communes**, ils cultivent un sentiment d'appartenance et de solidarité, offrant un espace de rencontre essentiel pour la vie de quartier. Ces espaces incarnent pour plusieurs l'essence de la **vie sociale** et **culturelle locale** en créant des événements qui fédèrent les résidents autour de valeurs et de passions partagées, en lien avec l'objectif 8 du projet de la Politique de développement culturel, qui valorise la cohésion et le bien-être social dans les quartiers montréalais*

Un impact positif sur la santé mentale et le bien-être

Les bénéfices des lieux de diffusion indépendants s'étendent également à la **santé mentale** et au **bien-être individuel**. L'étude de la CCMM indique que 98 % des répondants considèrent la participation aux activités culturelles comme bénéfique pour la santé mentale. La fréquentation des espaces culturels permet de réduire le **stress** et d'améliorer le bien-être personnel. Par leur proximité et leur accessibilité, les lieux de diffusion indépendants permettent aux citoyens de vivre des expériences artistiques enrichissantes qui participent à une **santé publique collective** et soutiennent une vision élargie de développement communautaire.

Valorisation de la diversité et intégration culturelle

Les lieux de diffusion indépendants jouent également un rôle de premier plan en matière de **diversité** et **d'inclusion**. Ces espaces accueillent des artistes issus de multiples horizons culturels et de genres variés, favorisant ainsi une diversité qui reflète la **richesse culturelle** de Montréal. Ils agissent comme un **levier d'intégration** puissant pour les **nouveaux arrivants,** qui consomment davantage d'arts vivants que les natifs québécois. Effectivement, les personnes immigrantes de première génération assistent en moyenne à **5,5 spectacles par an**, contre **4,3** pour les personnes nées au Québec (CCMM, 2024). Cette tendance est notamment attribuée au niveau d'éducation souvent élevé de ces personnes, qui entraîne un intérêt accru pour les arts et la culture. En répondant à cette demande croissante et en facilitant les **interactions interculturelles**, les lieux de diffusion indépendants contribuent activement à **l'intégration culturelle**, en lien direct avec les objectifs d'une culture inclusive et tolérante.

Engagement citoyen et renforcement de la participation locale

Au-delà de la socialisation, les lieux de diffusion indépendants encouragent l'engagement citoyen en intégrant souvent le public dans leur programmation, leur gestion, ou encore la mise en œuvre des événements. Ils permettent ainsi aux résidents de devenir des acteurs de la vie culturelle de leur quartier, renforçant la **responsabilité civique** et donnant aux citoyens un rôle direct dans l'offre culturelle locale. Cette approche participative, en phase avec l'objectif 10 du projet de la politique, qui vise à renforcer la **participation citoyenne**, confère aux habitants un pouvoir décisionnel concret et un sentiment d'appartenance renforcé.

3. LABORATOIRE D'INNOVATION ARTISTIQUE ET SOUTIEN AUX TALENTS ÉMERGENTS

*Les lieux de diffusion indépendants jouent un rôle essentiel en tant qu'**incubateurs d'innovation artistique** et de **soutien aux talents émergents,** offrant aux artistes un espace pour **expérimenter** et développer des créations **sans les contraintes imposées par les grandes institutions.** En accueillant des spectacles qui ne trouveraient souvent pas leur place ailleurs, ces lieux agissent comme des laboratoires de recherche et développement artistique, permettant aux créateurs d'explorer de nouvelles formes d'expression. Cette approche contribue à la richesse et à la diversité de la scène culturelle montréalaise. En accord avec l'objectif 5 du projet de la Politique de développement culturel 2025-2030, qui vise à promouvoir les pratiques émergentes et l'innovation, ces espaces répondent aux besoins de la relève artistique et des créateurs cherchant à repousser les limites de leur art.*

Un lien privilégié entre artistes et publics

Au-delà de leur rôle en tant qu'**espaces d'expérimentation**, les lieux de diffusion indépendants offrent aux artistes un **accès direct** et privilégié à leur **public**, facilitant la **découvrabilité**, la **rencontre** et la fidélisation de leur audience. Leur configuration **intime** et leur capacité d'accueil limitée permettent une **proximité directe** entre les **artistes** et les **spectateurs**, une caractéristique rare dans les grands établissements de diffusion culturelle. Cette proximité crée un environnement où les artistes peuvent interagir de manière plus **personnelle** avec le public, générant ainsi des **expériences immersives** qui placent le spectateur au cœur de l'événement.

Répondre aux attentes d'un public jeune et en quête d'authenticité

En permettant aux artistes émergents de proposer des **expériences immersives**, ces lieux répondent aux attentes d'un public jeune en quête d'**événements participatifs** et personnalisés. Aujourd'hui, les **jeunes générations** ne souhaitent plus être de simples spectateurs, mais désirent vivre des expériences qui les placent au cœur de l'événement. En 2023, **61 % des 21 à 25 ans** ont exprimé un intérêt pour des expériences sortant de l'ordinaire (CCMM, 2024), favorisant **l'interaction sociale** et **l'exploration**. Grâce à leur **taille humaine** et leur **atmosphère informelle**, les lieux de diffusion indépendants créent un cadre favorable à ces rencontres authentiques, où l'interaction entre les artistes et le public se fait naturellement, transformant chaque spectacle en une expérience unique.

3. LABORATOIRE D'INNOVATION ARTISTIQUE ET SOUTIEN AUX TALENTS ÉMERGENTS (SUITE)

Soutenir la visibilité des artistes locaux à l'ère numérique

Dans un contexte où les habitudes de **consommation musicale** évoluent avec l'essor des **plateformes de *streaming***, ces lieux de diffusion offrent aux artistes une alternative précieuse pour rencontrer et fidéliser leur public. Les défis de la **découvrabilité** dans l'écosystème numérique — où **la musique québécoise représente seulement 7,5 % des écoutes en streaming au Québec** (OCCQ, 2024) — renforcent l'importance de ces espaces en tant que canaux de **visibilité** pour les artistes locaux. Les lieux de diffusion indépendants permettent de compenser ce manque de visibilité numérique en générant des **liens profonds et durables** qui transforment les spectateurs occasionnels en admirateurs engagés, jouant ainsi un rôle déterminant dans le développement des carrières artistiques et dans la **dynamisation** des communautés locales.

Un tremplin essentiel pour les talents émergents

De plus, ces espaces servent de tremplin essentiel pour les talents émergents, leur permettant de progresser sur **l'échelle des lieux de diffusion ("*venue ladder*")**. Le développement d'une carrière artistique requiert un parcours graduel à travers des salles de capacités croissantes, où les artistes peuvent **bâtir leur audience** à chaque étape de leur progression. En tant que premier échelon de cette échelle, les lieux de diffusion indépendants offrent aux artistes locaux la possibilité de lancer leur carrière, de se forger une réputation et de se préparer à des scènes de plus grande envergure. Sans ces espaces, le **parcours artistique** des talents locaux serait entravé, privant la scène culturelle montréalaise de ses futurs ambassadeurs.

4. IMPACTS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES

*Les lieux de diffusion indépendants génèrent des **retombées économiques significatives,** contribuant activement à la vitalité des quartiers montréalais et à l'attractivité touristique de la ville. En attirant des publics variés, ils **stimulent la consommation dans les commerces de proximité** – bars, restaurants, et magasins – renforçant ainsi l'économie locale et dynamisant les environnements urbains. Intégrés dans le tissu social des quartiers, ces lieux agissent comme des pôles d'attraction qui bénéficient tant aux résidents qu'aux visiteurs, répondant à l'objectif 9 du projet de la Politique de développement culturel 2025-2030, qui valorise la contribution de la culture à la prospérité économique de Montréal.*

Source de revenus pour les artistes locaux

Ces lieux de diffusion constituent également une source de **revenus cruciale pour les artistes québécois**. Avec la transition numérique des formats musicaux, les revenus de concerts et tournées sont devenus la principale source de subsistance économique des artistes musicaux québécois, représentant entre **75 et 90 % de leurs revenus annuels** (Krueger, 2019). En accueillant la majorité des concerts de talents locaux et émergents, les lieux de diffusion indépendants offrent ainsi une infrastructure essentielle pour la **viabilité économique de l'industrie musicale québécoise**. Ils permettent aux artistes de gagner leur vie en offrant des plateformes pour se produire devant des audiences locales et fidèles, comblant ainsi une lacune laissée par la faible découvrabilité des artistes québécois sur les plateformes de *streaming*.

Accessibilité et soutien au marché local

En matière de consommation culturelle, les lieux de diffusion indépendants permettent aux spectateurs de contribuer directement à l'économie locale en offrant des billets à des prix accessibles, ce qui favorise une fréquentation plus régulière. Cette accessibilité, en contraste avec les tournées internationales aux prix élevés, dynamise la participation culturelle locale et soutient directement les artistes, les exploitants, ainsi que les commerces voisins. En effet, chaque dollar dépensé dans ces salles indépendantes circule au sein de la communauté, créant un **cycle économique local bénéfique** qui renforce les relations entre les artistes, les spectateurs et les entreprises avoisinantes (Victoria, 2011; Homan, 2014).

Des modèles économiques qui profite à la communauté

Contrairement aux tournées internationales, souvent organisées par des acteurs globaux tels que Live Nation, dont les revenus quittent fréquemment le Québec, l'argent investi dans les lieux de diffusion indépendants **reste dans la communauté.** Ce modèle économique localisé permet une répartition plus équitable des revenus, maximisant les bénéfices pour les artistes et travailleurs culturels locaux. Les lieux de diffusion indépendants jouent ainsi un rôle crucial dans **l'effet multiplicateur économique** en permettant une série de transactions régulières, stabilisant les revenus des commerces voisins et renforçant durablement le tissu économique montréalais (Cummins-Russell, 2012; Van der Hoeven et al., 2022).

4. IMPACTS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES (SUITE)

Création d'emplois et formation professionnelle

En matière d'emploi, les lieux de diffusion indépendants sont également des **centres de formation** pour une multitude de professionnels essentiels au bon fonctionnement de l'écosystème culturel montréalais. En accueillant une diversité d'événements, ces espaces créent des emplois non seulement pour les artistes, mais aussi pour les techniciens, agents de production, et autres spécialistes du secteur. Ils offrent ainsi aux jeunes talents des opportunités concrètes de se former et de se perfectionner, permettant l'émergence d'une main-d'œuvre qualifiée pour les métiers des arts vivants. Ce réseau d'**expérience professionnelle** contribue au développement d'un secteur culturel solide et dynamique à Montréal, garantissant l'expertise nécessaire pour soutenir des événements d'envergure plus importante dans la ville.

Atout pour l'attractivité touristique de Montréal

Enfin, les lieux de diffusion indépendants jouent un rôle clé dans l'attractivité de la vie nocturne montréalaise, un secteur qui attire environ **22 %** des visiteurs de la ville (Tourisme Montréal, 2019). Cela représente 2,44 millions de touristes et une contribution économique estimée à **909 millions de dollars** pour Montréal (MTL 24/24, 2022). En moyenne, ces visiteurs dépensent 149 $ par jour lors de séjours de deux à trois nuits (Ibid.), illustrant l'impact considérable de la vie nocturne, et donc des lieux de diffusion, sur le tourisme et l'économie locale.

III. ENJEUX SPÉCIFIQUES DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS

Les lieux de diffusion indépendants de Montréal jouent un rôle essentiel dans le dynamisme culturel de la ville, mais sont confrontés à des défis structurels qui menacent leur pérennité et leur capacité à remplir leur mission culturelle. Les pressions immobilières, les contraintes réglementaires, et le manque de soutien financier adéquat alourdissent la gestion de ces espaces, compromettant leur stabilité à long terme. Ces enjeux méritent une attention particulière afin de répondre aux orientations du projet de la Politique de développement culturel 2025-2030.

1. CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE

Les lieux de diffusion indépendants se heurtent à un **cadre réglementaire rigide** en matière de zonage, de permis et de gestion des nuisances sonores, qui limite leur capacité à remplir leur mission culturelle. Ce cadre, bien qu'essentiel pour protéger le voisinage, **manque de flexibilité** pour s'adapter aux spécificités des lieux culturels et nocturnes. Les exigences pour obtenir un permis de salle de spectacle sont lourdes et complexes, et les normes varient d'un arrondissement à l'autre, ce qui **complexifie l'ouverture et la gestion de ces espaces..**

Les contraintes en matière de nuisances sonores posent un défi spécifique. Le **Règlement sur le bruit (B-3)** de la Ville de Montréal impose des restrictions strictes et souvent imprécises, sans fournir de moyens objectifs pour mesurer et contrôler le bruit de manière adaptée aux réalités des lieux de diffusion. **L'article 9 de ce règlement**, par exemple, stipule que tout bruit provenant d'appareils sonores, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur, est interdit s'il est entendu de l'extérieur. Cette formulation, adaptée aux conflits de voisinage ordinaires, devient extrêmement restrictive dans le contexte des salles de spectacle. Par conséquent, un lieu respectant les normes de décibels peut malgré tout être **sanctionné** sur la base de **critères subjectifs** appliqués par les services municipaux, exposant les exploitants à des **amendes coûteuses** et même à des fermetures temporaires ou définitives.

Bien que cet article ait été suspendu temporairement dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal à la suite des événements entourant le cabaret La Tulipe, des articles flous et sujets à interprétation demeurent présents dans les autres arrondissements montréalais. De plus, bien que Les SMAQ attend avec impatience la révision complète du **nouveau règlement sur le bruit** annoncé par l'administration du Plateau-Mont-Royal, cette mise à jour ne s'appliquera qu'à cet arrondissement, laissant les autres territoires avec des règles inadaptées pour le milieu culturel.

En somme, l'absence de soutien réglementaire spécifique pour les lieux de diffusion indépendants, conjuguée à des **procédures administratives coûteuses** et un cadre législatif restrictif, freine la vitalité culturelle de Montréal. Un cadre adapté permettrait une **coexistence plus harmonieuse avec les résidents** et préserverait ces espaces culturels essentiels, en ligne avec les orientations du projet de la Politique de développement culturel pour une ville inclusive et équilibrée.

2. PRESSIONS IMMOBILIÈRES

La spéculation immobilière et la hausse des loyers représentent une menace directe pour les lieux de diffusion indépendants, particulièrement ceux situés dans les quartiers en transformation rapide, comme Le Plateau-Mont-Royal et Ville-Marie. Dans ces secteurs, les loyers augmentent à un rythme qui dépasse la capacité des petites salles de spectacle à maintenir leur espace dans des conditions viables. Effectivement, plusieurs de nos membres prédisent **des augmentations allant jusqu'à 30%** lors de la renégociation de leur bail. La plupart de ces lieux, étant locataires, ne peuvent pas investir dans leurs installations de façon durable, faute de garanties de stabilité à long terme.

Contrairement à certaines grandes villes, Montréal ne dispose pas de mécanismes de protection spécifiques pour ces lieux culturels. L'absence de fonds municipaux dédiés au rachat ou à la stabilisation des loyers pour les espaces culturels indépendants fragilise ces lieux, qui deviennent vulnérables aux fluctuations du marché immobilier. Ce contexte pose un risque de **disparition imminente pour de nombreux lieux**, réduisant l'accessibilité culturelle dans les quartiers et privant les résidents de lieux de rencontre culturels essentiels. Cette situation va à l'encontre de l'objectif 5 du projet de la politique, qui vise à consolider et stabiliser la présence d'infrastructures culturelles dans tout le territoire montréalais.

3. MODÈLE DE FINANCEMENT PUBLIC INADAPTÉ AUX RÉALITÉS DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS

Les lieux de diffusion indépendants montréalais rencontrent des **difficultés majeures** dans l'accès aux soutiens financiers publics, en raison de critères d'admissibilité peu adaptés à leur réalité spécifique. Par exemple, la **quasi-totalité** des demandes de financement déposées par ces lieux auprès du *Programme d'aide aux lieux de diffusion* de la SODEC a été **rejetée**. Ce programme, conçu principalement pour soutenir les réseaux de tournée en région, favorise les modèles d'affaires où les exploitants sont également diffuseurs des spectacles. Bien que cette orientation soit bénéfique pour les salles en région, elle laisse **sans appui les lieux montréalais**, qui opèrent dans un environnement culturel et économique unique, nécessitant un soutien **adapté** aux réalités de la métropole.

De plus, les lieux de diffusion indépendants montréalais ne sont **pas admissibles** à un financement direct de la part du Conseil des Arts de Montréal (CAM), un organisme pourtant central au soutien de l'écosystème artistique montréalais. Cette **double exclusion** des principaux programmes de financement public laisse les salles montréalaises dans une situation précaire, malgré leur contribution essentielle à la scène culturelle locale.
À Montréal, l'unicité de ce contexte urbain — avec sa forte concentration d'artistes, une offre culturelle variée, et une dynamique propre — a naturellement amené les lieux de diffusion indépendants à adopter des **modèles d'affaires atypiques.**

À travers un **modèle de co-diffusion**, les lieux assument généralement une partie du risque financier des spectacles, mais cette contribution reste largement méconnue et non reconnue par les bailleurs de fonds. En misant sur des revenus annexes, issus notamment de la restauration ou des bars, ces salles compensent les coûts associés à une programmation axée sur l'émergence, contribuant ainsi directement à l'effervescence de la scène culturelle montréalaise.

Cependant, cette exclusion persistante des programmes de financement public, alors même que ces lieux accueillent la majorité des concerts musicaux de la métropole, crée une fragilité économique constante. Cela compromet leur mission culturelle et limite leur capacité à offrir des événements diversifiés et accessibles. En outre, ces lieux font face à des défis opérationnels dans les processus de demande de subventions, souvent **complexes** et **chronophages**.

Cette précarité financière se voit encore aggravée par une augmentation des coûts d'exploitation — loyers, salaires et maintenance des infrastructures — qui a dépassé **40 % en seulement trois ans**, soit plus du double de l'inflation générale pour la même période. Cette pression économique oblige certaines salles à réduire drastiquement leur programmation culturelle, compromettant leur capacité à soutenir les artistes émergents et à maintenir une offre diversifiée.

Ce modèle de financement inadapté va à l'encontre des **objectifs 10** et **5** du projet de la Politique de développement culturel 2025-2030, qui visent à améliorer l'accès aux ressources pour les acteurs culturels et à renforcer la stabilité des infrastructures culturelles montréalaises.

IV. RECOMMANDATIONS

1. MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA DIFFUSION CULTURELLE

En l'absence d'un soutien provincial ajusté aux réalités des lieux de diffusion indépendants montréalais, il est crucial que la Ville de Montréal prenne l'initiative de combler cette lacune par un programme de financement dédié aux coûts liés à la diffusion culturelle. À ce jour, ces lieux ne bénéficient **pas du financement de la SODEC ni du CAM**, bien que leur rôle soit essentiel pour la vitalité culturelle de la métropole. En l'absence d'autres sources de soutien, la Ville demeure **leur dernier espoir pour assurer leur pérennité.**

Bien que le nouveau programme d'insonorisation récemment introduit soit un pas en avant, il résulte directement des règlements sur le bruit mal adaptés qui mettent en péril la survie des lieux. Ce programme, tout en répondant à l'enjeu réglementaire, n'adresse pas le problème fondamental : **le manque de financement pour soutenir les activités de diffusion culturelle**. Par ailleurs, il impose un fardeau financier supplémentaire aux salles, qui doivent couvrir une partie des coûts et pourraient être contraintes de rembourser les montants investis en cas de fermeture forcée, notamment sous la pression du marché immobilier.

Les lieux de diffusion indépendants ne peuvent être limités à un soutien qui se **concentre uniquement sur la cohabitation ou les nuisances sonores.** Un financement **récurrent**, adapté à leurs réalités, est essentiel pour reconnaître leur rôle unique dans l'écosystème culturel montréalais. Un engagement de la Ville dans ce sens permettrait de renforcer la **résilience** de ces espaces, de sécuriser leur **mission culturelle** et de garantir une offre diversifiée et accessible pour tous les citoyens.

RECOMMANDATION #1 : Que la Ville de Montréal instaure un programme de financement destiné à soutenir les lieux de diffusion indépendants montréalais dans leurs coûts liés à la diffusion culturelle.

2. MODERNISATION DES NORMES DE NUISANCE SONORE

L'enjeu des nuisances sonores se situe au cœur des problématiques de cohabitation culturelle dans les quartiers montréalais. À mesure que les nouvelles constructions résidentielles se multiplient dans des zones historiquement culturelles et animées, les règlements mal adaptés aux réalités de ces quartiers exacerbent les tensions entre tranquillité publique et vitalité culturelle, menaçant directement la survie de nombreux lieux de diffusion indépendants. Cette recommandation répond aux objectifs de **diversité culturelle et de participation citoyenne** du projet de la Politique de développement culturel 2025-2030, en soutenant la **coexistence des usages** dans des quartiers diversifiés.

Pour assurer une **cohabitation harmonieuse** et préserver le droit à la culture en ville, une **révision approfondie du règlement sur le bruit** est essentielle. Bien que des ajustements au règlement soient en cours dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, cette révision doit être élargie à **l'ensemble des arrondissements** pour garantir une uniformité dans l'application des normes sonores. Cette modernisation nécessitera d'établir des **seuils de décibels clairs**, mesurés notamment en fonction du bruit de fond propre à chaque quartier, et ajustés par des experts en acoustique pour refléter les particularités de chaque lieu et les réalités urbaines environnantes.

En outre, nous recommandons que la Ville de Montréal renforce les **moyens opérationnels et humains** pour assurer l'efficacité de cette réglementation. Cela inclut une augmentation des effectifs en **spécialistes de l'acoustique** et en **techniciens en contrôle du bruit**.Par ailleurs, il est essentiel que l'application de cette réglementation soit confiée à des instances spécialisées, et non au SPVM, afin de garantir une gestion adaptée et équilibrée. En adoptant des normes sonores transparentes et mesurables, adaptées aux divers contextes urbains, la Ville pourra atténuer les conflits d'usage et préserver l'identité culturelle des quartiers montréalais.

RECOMMANDATION #2 : Uniformiser et moderniser le règlement sur le bruit dans tous les arrondissements, avec des seuils de décibels clairs adaptés aux bruits de fond de chaque quartier, et renforcer les ressources en spécialistes acoustiques pour une application efficace.

IV. RECOMMANDATIONS

3. ADOPTION DU PRINCIPE D'AGENT DE CHANGEMENT

Le **principe d'agent de changement** est une approche largement promue par l'industrie de la musique live pour protéger les lieux de diffusion culturelle contre les fermetures liées aux plaintes pour nuisances sonores. Dans de nombreuses villes à travers le monde, ce principe place la **responsabilité de l'adaptation au changement sur l'entité qui introduit une nouvelle activité** ou développement dans un environnement préexistant. Cette recommandation est alignée sur les objectifs de cohésion sociale et de protection des lieux culturels du projet de la Politique de développement culturel 2025-2030, en préservant les espaces de culture établis au sein de leurs quartiers.

Concrètement, cela signifie que lorsqu'un **nouveau développement résidentiel** est proposé à proximité d'un **lieu de diffusion,** il revient au promoteur immobilier ou au constructeur d'intégrer des mesures d'atténuation sonore (ex. : insonorisation, matériaux d'absorption acoustique) afin d'assurer une cohabitation harmonieuse avec le lieu culturel existant. À l'inverse, si un nouveau lieu de diffusion s'implante dans un secteur résidentiel établi, il devra prendre les **mesures nécessaire**s pour limiter les impacts sonores sur les résidents en place.

Ce principe diffère de la situation actuelle à Montréal, où la responsabilité des nuisances est attribuée à l'entité générant le bruit, sans égard au **contexte préexistant** ou à la connaissance préalable des résidents du voisinage. Ce manque d'adaptation crée des tensions croissantes et contribue à la fermeture de lieux culturels essentiels.

RECOMMANDATION #3 : Instaurer le principe de l'agent de changement dans le Plan d'urbanisme des arrondissements.

4. FINANCEMENT D'UNE ÉTUDE D'IMPACT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS MONTRÉALAIS

Les SMAQ recommande la mise en place d'un financement récurrent pour des études d'impact économique, social et culturel des lieux de diffusion indépendants montréalais. Inspirée par le *Live Music Census* de Melbourne, qui mesure **périodiquement** l'évolution de sa scène musicale pour évaluer ses retombées locales, cette initiative permettrait de suivre de manière continue la contribution des lieux de diffusion indépendants à l'économie locale, à la cohésion sociale et à la vitalité culturelle de la ville, tout en fournissant des **données concrètes pour des décisions politiques mieux informées.**

Les SMAQ suggère également la création d'un tableau de bord centralisé regroupant des **indicateurs clés de performance (ICP)** propres aux lieux de diffusion indépendants. Conçu en partenariat avec la Ville de Montréal, ce **tableau de bord** rassemblerait des données sur la **fréquentation**, la **diversité de la programmation**, **l'impact économique** et l'engagement communautaire, offrant une vue d'ensemble accessible et continue des retombées de ces lieux.

Ces ICP assureraient une évaluation constante de la vitalité et de la résilience du secteur, permettant à la Ville d'anticiper les besoins et de prévenir d'éventuelles crises. Avec un tel outil, la Ville pourrait ajuster ses politiques de soutien en fonction des réalités spécifiques de ces acteurs culturels et renforcer ainsi la reconnaissance de leur rôle unique dans la diversité culturelle et l'accessibilité des arts.

RECOMMANDATION #4 : Recommandation : Établir un financement récurrent pour des études d'impact économique, social et culturel des lieux de diffusion indépendants, et développer un tableau de bord centralisé avec des indicateurs de performance pour un suivi continu de leur contribution à la ville de Montréal.

IV. RECOMMANDATIONS

5. CRÉATION D'UN MODÈLE D'ACQUISITION COMMUNAUTAIRE POUR LES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS

Les SMAQ recommande la création d'un **modèle d'acquisition communautaire**, inspiré des initiatives britanniques de Music Venue Properties et des programmes d'acquisition pour les ateliers d'artistes montréalais, afin d'assurer la pérennité des lieux de diffusion indépendants. Cette approche permettrait de sortir ces espaces du marché immobilier spéculatif, en **stabilisant leur usage culturel à long terme.**

OBJECTIFS ET MESURES PROPOSÉES :

1.Soutien aux étapes de prédémarrage et aux études préalables

À l'image du soutien offert aux ateliers d'artistes, la Ville pourrait financer des études de préfaisabilité et de faisabilité pour évaluer les besoins des lieux de diffusion indépendants et assurer la viabilité des projets d'acquisition. Un tel soutien technique permettrait aux exploitants de poser des bases solides pour leurs projets, en collaboration avec des groupes de ressources techniques (GRT) spécialisés.

2. Contribution à un fonds d'investissement communautaire

Nous recommandons que la Ville de Montréal contribue à un fonds d'investissement communautaire mis en place par des acteurs culturels. Ce fonds permettrait de financer l'acquisition et la gestion des bâtiments dédiés aux lieux de diffusion, assurant ainsi leur préservation à long terme.

3. Acquisition et gestion des espaces culturels par un organisme dédié

Ce modèle d'acquisition communautaire reposerait sur un organisme dédié à l'acquisition et à la gestion d'espaces culturels, garantissant ainsi des baux stables pour les lieux de diffusion indépendants. En favorisant la stabilité de ces espaces, l'organisme contribuerait également à une meilleure gestion de l'environnement urbain avoisinant, en permettant au milieu culturel de contrôler les utilisations des lieux environnants. Cela réduirait les risques de conflits de voisinage et de plaintes liées aux activités de diffusion nocturne, tout en renforçant l'intégration de ces espaces dans leurs quartiers.

4. Mutualisation des ressources en gestion immobilière et soutien à la mission culturelle

En mutualisant les ressources pour la gestion immobilière, cet organisme pourrait garantir une stabilité aux exploitants, leur permettant ainsi de se concentrer pleinement sur leur mission culturelle.

5. Stabilisation des coûts et soutien à long terme

À l'image des initiatives pour les ateliers d'artistes, ce modèle pourrait inclure des mesures pour compenser les hausses de taxes foncières et stabiliser les coûts d'exploitation, surtout dans les premières années suivant l'acquisition ou les rénovations.

RECOMMANDATION #5 : Soutenir la création d'un modèle d'acquisition communautaire pour permettre aux lieux de diffusion d'accéder à des baux stables et de préserver leur usage culturel, via un fonds d'investissement communautaire appuyé par la Ville de Montréal et ses partenaires.

ENCADRÉ : L'INITIATIVE *MUSIC VENUE PROPERTIES AU ROYAUME-UNI*

L'initiative britannique Music Venue Properties (MVP), lancée en 2021 par la Music Venue Trust (MVT), est une réponse innovante aux défis immobiliers des lieux de diffusion indépendants. Avec l'objectif de protéger ces espaces culturels des pressions de la spéculation immobilière, MVP adopte un modèle d'acquisition communautaire qui repose sur trois grands principes.

Acquisition communautaire

MVP a identifié 9 salles de musique indépendantes dans son projet pilote, **visant un objectif d'acquisition de 100 lieux d'ici 2030.** Ces acquisitions visent à protéger les salles contre les hausses de loyers et les ventes spéculatives, garantissant une continuité dans leur mission culturelle. Une fois acquises, ces salles bénéficient de **baux de longue durée à des loyers stables**, ce qui leur permet de consacrer davantage de ressources à la programmation et au développement artistique. En retour, l**es occupants s'engagent à respecter des termes et conditions garantissant que le lieu servira le bien de la communauté,** renforçant ainsi leur rôle d'espaces culturels ouverts et inclusifs.

Financement hybride

Le modèle MVP repose sur un mélange de financement communautaire, de soutien public et d'investissements privés. MVP a levé plus de **2,5 millions de livres sterling pour ses acquisitions initiales**, avec des investissements allant des campagnes de financement participatif à des contributions du secteur public. Ce modèle hybride permet de diversifier les sources de financement tout en impliquant la communauté et les partenaires financiers dans la pérennité des lieux.

Engagement local et communautaire

MVP s'efforce de répondre aux besoins culturels des communautés locales en renforçant leur programmation et leur rôle dans le quartier. Ces lieux de diffusion ne se limitent pas à l'organisation de spectacles : ils deviennent des pôles communautaires, ancrés dans le tissu social et culturel de leur quartier.

Grâce à ce modèle, *Music Venue Properties* assure aux salles de musique une stabilité immobilière et financière durable, tout en favorisant un écosystème culturel riche et diversifié. En s'inspirant de cette initiative, Montréal pourrait envisager un projet d'acquisition communautaire adapté aux réalités locales pour soutenir la pérennité de ses lieux de diffusion indépendants.

6. MISE EN PLACE D'UN PROJET PILOTE DE MÉDIATION POUR LES CONFLITS ENTRE LIEUX DE DIFFUSION ET RÉSIDENTS

Les SMAQ recommande l'instauration d'un projet pilote de médiation pour prévenir et gérer les conflits entre les lieux de diffusion indépendants et les résidents, particulièrement en matière de nuisances sonores. Inspiré de projets internationaux tels que Fair.kiez à Berlin, l'Association de Médiation pour un Usage Optimal de la Nuit (AMUON) en France, et l'initiative du Maire de la nuit d'Amsterdam, ce projet offrirait une approche collaborative et proactive pour une cohabitation harmonieuse dans les quartiers montréalais animés. À terme, ce système de médiation s'inscrirait dans l'objectif 8 du projet de Politique de développement culturel, visant à «favoriser une saine cohabitation avec une vie culturelle dynamique», et répondrait également aux objectifs de la Politique sur la vie nocturne, notamment à l'objectif 2 visant à « offrir des nuits montréalaises sécuritaires et inclusives ».

Les composantes principales de ce projet incluraient :

- **Ateliers de sensibilisation** : Organisation d'ateliers pour les résidents, les exploitants, et les autorités municipales afin de sensibiliser aux enjeux de la vie nocturne et aux besoins spécifiques de chaque partie.
- **Médiateur de quartier** : Un médiateur dédié faciliterait la communication directe et rapide entre les résidents et les lieux de diffusion, agissant comme un tiers neutre pour désamorcer les tensions et établir des solutions adaptées.
- **Suivi des plaintes** : Un système centralisé de suivi des plaintes offrirait une réactivité accrue et renforcerait la transparence dans le traitement des préoccupations.
- **Rencontres de cohabitation régulières** : Ces réunions permettraient aux parties d'échanger sur leurs expériences, de recueillir des retours, et de modifier les pratiques si nécessaire pour maintenir un climat de respect mutuel.

En appliquant des approches de médiation déjà éprouvées dans des villes comme Berlin, Paris, et Amsterdam, Montréal pourrait créer un environnement de cohabitation respectueuse qui soutiendrait la vitalité culturelle des quartiers tout en préservant la qualité de vie des résidents.

RECOMMANDATION #6 : Lancer un projet pilote de médiation pour gérer les conflits entre lieux de diffusion et résidents, en s'inspirant de pratiques internationales et en offrant un système structuré incluant ateliers de sensibilisation, médiateur de quartier, suivi des plaintes et rencontres de cohabitation.

7. PARTENARIATS ENTRE LES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS ET LES MAISONS DE LA CULTURE

Inspiré par la recommandation de Culture Montréal, les SMAQ propose de créer des partenariats **financiers** et de **visibilité** entre les salles de diffusion indépendantes et les Maisons de la culture. Ces collaborations permettraient de **valoriser l'apport unique** des salles indépendantes à l'**offre culturelle locale** en diversifiant les espaces de diffusion et en renforçant l'**accessibilité culturelle** à travers Montréal. Cette approche reconnaît le rôle complémentaire des salles alternatives dans l'écosystème culturel montréalais et leur contribution à une culture de proximité dynamique et inclusive.

RECOMMANDATION #7 : De créer des partenariats financiers et de visibilité entre les salles alternatives et les Maisons de la culture pour valoriser leur apport à l'offre culturelle accessible.

BIBLIOGRAPHIE

Association de Médiation pour un Usage Optimal de la Nuit. (n.d.). *Présentation de l'AMUON*. AMUON.

Behr, A. (2021). *State of play : Tensions and interventions in live music policy*. Dans *Researching Live Music* (pp. 212-224). Focal Press.

Bruitparif. (2015). *Les "Pierrots de la Nuit" à Paris et leurs déclinaisons européennes : Exemples d'initiatives locales pour le respect de la tranquillité publique*. Bruitparif. https://www.bruit.fr/images/initiatives-locales/eb148_berlin_pierrots.pdf

Centre Canadien de Politiques Alternatives. (2023). *L'impact économique des lieux de diffusion indépendants au Canada*. CCPA.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain. (2024). *Étude sur la vitalité culturelle et l'impact économique des lieux de diffusion indépendants de Montréal*. CCMM.

Clammer, P. (2023). *Reimagining Music Venues: Toward new models of conservation and innovation for Ontario's live music spaces*. University of Toronto & School of Cities & Wavelength Music. https://www.schoolofcities.utoronto.ca/sites/default/files/2021-06/Reimagining%20Music%20Venues_Final%20Report.pdf

Conseil des Arts de Montréal. (Mai 2022). *Financer un projet immobilier culturel : Guide à l'intention de la communauté artistique montréalaise*.
Culture Montréal. (2024). *Mémoire pour la Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030*. Montréal.

Cummins-Russell, T. A., & Luke, P. (2012). *Networks and place in Montreal's independent music industry*. The Canadian Geographer / Le Géographe canadien, 56(2), 176–190. https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2011.00399.x

Daigle/Saire. (2024, mai). *Étude des publics des arts de la scène au Québec (Seconde édition)*. Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS).
Homan, S. (2014). *Liveability and creativity: The case for Melbourne music precincts. City, Culture and Society*, 5(3), 149–155. https://doi.org/10.1016/j.ccs.2014.06.004

Institut de la statistique du Québec. (2023). *Indice des prix à la consommation (IPC) : Rapport annuel 2018-2023*. Institut de la statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-prix-consommation-ipc

Krueger, A. B. (2019). *Rockonomics: A backstage tour of what the music industry can teach us about economics and life*. Currency.

Klisch, Raab, & Hartmann-Fritsch. (2022). *Projet Fair.kiez : Cohabitation nocturne et gestion des nuisances à Berlin*. Friedrichshain-Kreuzberg.

Mercure, P. (juillet 2023. *Étouffer le bruit sans asphyxier la culture. La Presse*. https://www.lapresse.ca/contexte/editoriaux/2023-07-02/etouffer-le-bruit-sans-asphyxier-la-culture.php

Music Venue Trust. (2021). *Music Venue Properties : Modèle d'acquisition communautaire pour la pérennisation des lieux de musique indépendants au Royaume-Uni*. Music Venue Trust.

MTL 24/24. (2022). *L'impact économique de la vie nocturne sur le tourisme à Montréal*. Montréal.

Observatoire de la culture et des communications du Québec. (2023). *Les écoutes en streaming au Québec : Analyse et statistiques.* OCCQ.

Observatoire de la culture et des communications du Québec. (juin 2024). *La consommation d'enregistrements musicaux en 2023 au Québec.* Optique Culture, Numéro 95. Institut de la statistique du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Paré, É. (novembre 2024). *Le Turbo Haüs, un autre bar contraint de baisser le volume.* Le Devoir. https://www.ledevoir.com/culture/musique/802303/musique-turbo-haus-autre-bar-contraint-baisser-volume

Pollstar. (2022). *Analyse des prix des billets des tournées internationales et leur impact économique local.* Pollstar.

Silver, D., & Bunce, J. (2023). *Reimagining Music Venues : Toward new models of conservation and innovation for Ontario's live music spaces.* University of Toronto & School of Cities & Wavelength Music. https://www.schoolofcities.utoronto.ca/sites/default/files/2021-06/Reimagining%20Music%20Venues_Final%20Report.pdf

Tanner, M. (2018). *Summary: City-approved Venue Protection Measures including TOcore and "Agent of Change".* https://www.toronto.ca/legdocs/mmis/2018/ma/bgrd/backgroundfile-117429.pdf

Tourisme Montréal. (2019). *Sondage sur l'expérience des touristes à Montréal.* Rapport final. *https://bit.ly/3rQENMC*

Van der Hoeven, A., Everts, R., & Mulder, M. (2022). *Valuing value in urban live music ecologies: Negotiating the impact of live music in the Netherlands.* Journal of Cultural Economy, 15(1), 79–93. *https://doi.org/10.1080/17530350.2021.2002175*

Victoria. (2011). *The economic, social and cultural contribution of venue-based live music in Victoria.* Barton, ACT. *https://www.crikey.com.au/wp-content/uploads/2011/08/DAE_Live_music_report_2011.pdf*

Ville de Montréal. (Octobre 2024). *Politique de la vie nocturne montréalaise : Vivre Montréal la nuit.*

Ville de Montréal. (Septembre 2024). *Documentation de consultation publique : Projet de Politique de développement culturel de Montréal.*

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire a été possible grâce à l'implication et aux contributions précieuses de l'équipe des SMAQ et de ses membres montréalais. Nous souhaitons souligner le travail de **Xavier Bordeleau**, qui a coordonné l'élaboration de ce document, avec l'appui de ses collègues **Jon Weisz** et **Paola Dugit-Gros**, ainsi que les membres montréalais des SMAQ, dont les idées et expertises ont enrichi ce projet.